



CONDITIONS FINANCIÈRES
Élèves de l'international
2023-2024

<i>Frais</i>	Description	Coût annuel (CAD ¹)
Obligatoires	Traitement du dossier et inscription Payable au moment du dépôt du dossier de candidature. Ce montant n'est pas remboursable.	300
	Scolarité Pour les cours et les services éducatifs usuels incluant un support à l'intégration et à la francisation (si nécessaire). Pour les manuels scolaires fournis par l'école, les cahiers de travaux pratiques, les photocopies, l'agenda, le cadenas, etc.	9 751
	Complémentaires Ces frais incluent, sans nécessairement s'y limiter, l'hébergement en famille d'accueil, tous les repas, le transport en autobus scolaire, l'assurance maladie obligatoire, l'uniforme scolaire, les fournitures scolaires et les activités parascolaires.	15 457
	Total des frais fixes	25 508
Sec. 1 à 3	Frais accessoires obligatoires pour les élèves de la 1re à la 3e secondaire pour les programmes d'études Passion-Sports et Monde et Culture Ces frais servent à organiser les différentes sorties et les ateliers des programmes.	320

Modalités de paiement :

- 1- Les frais de traitement du dossier sont payables au moment du dépôt de la candidature de l'élève et sont **non remboursables** ;
- 2- Sur acceptation de l'élève par l'école, 20% des frais obligatoires et optionnels sont exigibles pour l'émission des documents nécessaires à l'obtention du visa² ;
- 3- La balance (80%) doit être payée avant l'arrivée de l'élève.

¹ Dollars canadiens.

² Remboursable si le visa est refusé par l'ambassade canadienne sur présentation de la lettre de refus de l'ambassade.